Informations de base	
1993/1202(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Organes communautaires décentralisés: création de l'Observatoire des drogues et toxicomanies OEDT (règl. 302/93/CEE) **Subject** 4.20.03 Toxicomanie, alcoolisme et tabagisme 7.30.30.04 Lutte contre les drogues et le trafic de drogues 8.40.08 Agences et organes de l'Union	